

Levez le blocus imposé à Gaza !

La famine généralisée ravage Gaza, où des millions de personnes survivent dans des conditions humanitaires catastrophiques. Israël a l'obligation selon le droit international, de garantir à la population civile un accès sûr et suffisant à la nourriture, aux médicaments et aux biens indispensables à leur survie.

Au lieu de respecter ce devoir, Israël mène une politique délibérée visant à affamer la population : il bloque l'entrée de nourriture, d'eau et de médicaments, empêche ou arrête des bénévoles non armés qui tentent d'acheminer de l'aide, et détruit des infrastructures vitales, notamment les terres agricoles. Ces actions aggravent une crise qui menace la vie de millions de Palestiniens et qui constitue une véritable politique de punition collective.

Cette catastrophe n'est pas un hasard : elle est le résultat d'une stratégie calculée qui équivaut à un crime de génocide, en violation flagrante du droit international et malgré les injonctions de la Cour internationale de Justice.

Les condamnations verbales ne suffisent plus. Signez cette pétition et appelons le gouvernement du Canada et les Nations Unies à agir immédiatement et collectivement pour garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave.

Image : Anadolu via Getty Images

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE

2025 À : Véronique Martineau, Amnistie internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____